



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20260427-D_2026_5_7-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :
D_2026_5_7**

Nombre de délégués en exercice
: 32

Présents : 31

Votants : 32

**Objet : Demande de
subventions à la DRAC -
Médiathèque intercommunale**

L' an deux mille vingt six, le lundi 27 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Cévennes - Communauté de communes, 8 route du Vivarais Siège administratif R+2 à LES VANS, sous la présidence de Monsieur ROBERT Lionnel, Le Président.

Date de convocation du : 21 Avril 2026

Titulaires : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Madame LASSALAZ-BORELLY Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU -FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane, Monsieur ROBERT Xavier, Monsieur COLOM-Y-CANALS François, Monsieur CAPIOD Thierry, Monsieur DESMARECAUX Jean-Philippe, Monsieur AUBANEL Jean, Madame CHAZE PLATON Géraldine, Monsieur LE ROUX Thierry, Monsieur AYGLON Philippe, Monsieur LAURANT Thierry, Madame MILLET Cécile, Madame BISCARAT Marie-Hélène, Madame FOURNIER Claudine, Monsieur PRADIER Eric, Monsieur BETTING Dominique

Pouvoirs :

Madame HOURS RAMPONT Cathy a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame HOURS RAMPONT Cathy

Secrétaire de Séance : Madame Géraldine CHAZE PLATON

Monsieur Éric PRADIER, Vice-président en charge de la culture, expose à l'assemblée :

Dans le cadre de la création de la nouvelle médiathèque, la Communauté de communes a déposé trois demandes de subventions auprès de la DRAC AURA et ce, au travers des crédits DGD (dotation générale de décentralisation). Le Président en a été autorisé par une délibération en date du 8 décembre 2025. Ces demandes portaient sur le renouvellement des collections documentaires et du parc informatique ainsi que sur l'achat d'une seconde boîte de retours.

Or, les aides ont diminué, passant de 40% à 30% pour les collections et de 50% à 40% pour l'informatique et la boîte de retours. Ceci étant basé sur des montant hors-taxes.

En regard de ces évolutions, il est demandé au Conseil Communautaire d'autoriser le Président à :

- Renouveler ces demandes de crédits DGD auprès de la DRAC AURA en tenant compte des pourcentages d'aides mentionnés ci-dessus et signer tout document afférent
- Signer le plan de financement comptant sur 2 années pour le renouvellement des collections et des jeux sur la base d'un montant total de 85 050 € HT
- Signer le plan de financement de renouvellement du parc informatique et d'acquisition d'une boîte de retours pour 17 000 € HT
- Valider le plan de développement des collections

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur Éric PRADIER, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE les nouvelles modalités de demandes de subventions,

AUTORISE le Président à :

- Formuler une demande de subvention auprès de la DRAC AURA au titre des crédits DGD pour le renouvellement des collections documentaires et les jeux, le renouvellement du parc informatique et l'achat d'une boîte de retours,
- Signer les plans de financement afférents : 85 050 € HT pour les collections et 17 000 € HT pour le parc informatique et la boîte de retours,

- Valider le plan de développement des collections comptant pour les années 2026-2028.

Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 007-200039832-20260427-D_2026_5_7-DE

Le Président, M. Lionnel ROBERT



Emis le 27/04/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le